

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PARC NATIONAL DE FORÊTS

ARRÊTÉ N°2587 DU 19 OCTOBRE 2018

Compte rendu de l'entretien de la commission
avec M. Volot
le 17 décembre 2018

La commission d'enquête était représentée par Jean-Michel Olivier, Jacques Simonnot, Georges Leclercq, Robert David et Yannick Picard.

1 Rôle de M. Volot dans le projet de parc

Monsieur Volot a exercé des fonctions électives durant de nombreuses années notamment comme maire d'Auberive et président de la communauté de communes d'Auberive. Il est l'actuel propriétaire de l'Abbaye d'Auberive et exerce des responsabilités importantes dans la maintenance aéronautique civile.

Il a été mandaté par la préfète de la Haute-Marne pour mener une mission sur les possibilités de développement économique liées à la création du parc.

2 Historique de la création du parc.

Le projet de création du parc national de de forêts en Champagne et en Bourgogne fait suite au projet plus ancien, porté par des élus territoriaux, de création d'un parc régional implanté à cheval sur les régions Champagne et Bourgogne.

Il fait suite également à des recherches scientifiques qui avaient mis en évidence l'intérêt écologique de la région d'Auberive en raison de l'ancienneté de ses forêts et comme réservoir de biodiversité.

Le Grenelle de l'environnement ayant identifié la nécessité de création d'un parc national de la forêt feuillue, le projet de création d'un parc régional a été abandonné au profit du projet de création du parc national de forêt en Champagne et en Bourgogne.

3 Contexte économique du territoire

Après la fin de la production de fonte utilisant la ressource locale forestière sous forme de charbon de bois, le territoire est entré dans une période de déclin économique et démographique.

L'étude INSEE donne - 25 % de population dans le territoire en 25 ans, dont 32 % de + de 60 ans. Le revenu moyen français est de 23 000 € et 18900 € dans le territoire. 54 % des habitants sont non imposables.

Les villages se dépeuplent. La population vieillit. Les services offerts au public sont en régression.

4 Perspectives de développement économique

Monsieur Volot fait le constat que la fréquentation des parcs nationaux, en constante augmentation, se situe actuellement aux alentours de 8 millions de visiteurs annuels.

Il estime que le parc est susceptible d'accueillir 100 000 visiteurs par an.

Cet afflux de touristes nécessiterait d'accroître considérablement les capacités d'hébergement du territoire.

Ceci pourrait constituer un facteur de développement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Par ailleurs, il estime que le parc pourrait être un moteur pour le développement du secteur agro-alimentaire, notamment par le développement de l'agriculture biologique.

Concernant la filière de transformation du bois, il constate que les 8 entreprises de la Haute-Marne n'ont pas manifesté d'inquiétude particulière. Dans ce cadre, il mène une médiation entre l'ONF et l'entreprise Brugère.

La création à Auberive d'un centre d'initiation à la nature et d'une école pour les ingénieurs de la forêt sont également des vecteurs de développement de l'économie locale.

Rédacteur : Georges Leclercq